

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



ERNEST BOVEY a passé toute sa vie à Romanel s/Lausanne. Un imposant cortège l'accompagnait au champ de repos le 9 septembre dernier.

Est-il figure de Vaudois plus caractéristique? On y lit la force tranquille, le calme, la dignité. Et quelle belle unité de vie, limpide, droite. Cet homme a été un exemple de travail, de loyale activité. Il a su faire la juste part du devoir familial et du devoir civique.

Sa vaillante compagne et lui ont élevé quatre fils, deux paysans, deux universitaires, mais marqués de l'empreinte de la maison, puisque l'un et l'autre s'occupent de recherches scientifiques utiles à la vie rurale. L'avenir de ses enfants, la nécessité d'un travail fécond n'ont pas empêché Ernest Bovey de participer activement à la vie du village. Il a conquis, avec leur confiance, la considération générale de ses concitoyens.

Ils lui ont confié des charges importantes et l'ont appelé à celle de syndic, qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

Et cette mort qu'il prévoyait, il en a parlé à ses fils avec une tranquille et touchante sérénité. « J'ai vécu au delà de la moyenne de longévité. Je n'ai jamais été arrêté par la maladie. J'ai conservé jusqu'à présent mes sens et mes facultés. Mes enfants sont élevés. Ma compagne m'entoure de son amour. Que puis-je désirer de plus? »

En est-il beaucoup parmi nous capables de rendre avec une foi plus vraie, plus sereine, un pareil témoignage de simplicité et de grandeur? Dans ces paroles, aucun orgueil, aucune vanité. Ah! comme de telles vies pourraient fournir le sujet d'une belle et bienfaisante étude!

Ernest Bovey avait sa distraction préférée, une occupation accessoire, poésie d'une existence vouée au devoir. Dès l'âge de 15 ans, il a cultivé des abeilles. Son oncle lui donna sa première ruche et les précieux conseils d'une vieille expérience. Pendant 60 ans, l'apiculture fut pour cet homme actif, pour ce bon citoyen, le délassement nécessaire. Sa pensée y retrouvait le calme, il y régénérait ses forces; mais Ernest Bovey a su résister à l'emprise du noble insecte. Il n'a pas exagéré l'importance de son rucher, d'ailleurs tenu avec le soin qu'il mettait à toutes choses. Il a transmis à ses fils l'amour des abeilles. Robert est

un apiculteur-éleveur avisé, et Paul a dans ses attributions la conduite du rucher du Polytechnicum de Zurich, qui l'a appelé comme professeur d'entomologie.

Nous rendons à Ernest Bovey, membre vétéran de la Romande, un juste et respectueux hommage. Nous exprimons à Madame Bovey et à ses fils nos sentiments de très grande sympathie.

A. G.

LE COMITE DE « LAUSANNE ».

Fédération cantonale neuchâteloise d'Apiculture

Rappel

Pour être membre et bénéficiaire de la « Caisse d'entraide NOSEMA », il suffit de verser fr. 0.20 par colonie au compte de chèques IV b 1655, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 novembre prochain, dernier délai.

Par la même occasion, je remercie MM. les Inspecteurs des ruchers de leur dévouement et pour leur travail souvent ingrat et prie ceux qui n'ont pas encore versé le montant des quittances de non-membre, de le faire au plus vite. Merci d'avance.

Le Caissier.

Société d'Apiculture Ajoie-Clos-du-Doubs

Communiqué

Nous informons les membres de la société que le caissier remettra prochainement à la poste les remboursements pour la cotisation 1952 et les priions de leur réserver bon accueil. Le mois de novembre est également propice pour le traitement Frow, opérer dès le 15 après une belle sortie 2×5 , de préférence 7×2 cm³. Ce traitement étant obligatoire, nous voulons espérer que chacun aura à cœur de l'appliquer.

Le Comité.

Société d'Apiculture Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser la cotisation de 1952 (fr. 9.50) au compte de chèques post. II/7530 (Soc. d'Apicult. Grandson et Pied du Jura). Dès le 10 novembre, la cotisation sera perçue par remboursement postal, port en plus.

Le Comité.

Côte neuchâteloise

Communiqué

Dans sa séance du 5 octobre 1951, le comité a examiné sérieusement la question traitée dans le No 3 de

L'Abeille Neuchâteloise.

Respectant les sentiments animant la plupart des membres de notre société, il a décidé de laisser à chacun entière liberté.

Afin de faciliter le travail à notre très dévoué caissier et pour éviter à notre Société des frais supplémentaires, il est adressé un pressant appel aux membres d'effectuer le versement de la cotisation de leur choix

d'ici au 9 novembre 1951.

Après cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement sur la base de l'ancienne cotisation de Fr. 9.—, avec supplément de 50 ct. pour frais de ports, etc. Nous espérons que chaque apiculteur se fera un point d'hon-

neur de verser la cotisation choisie avant le 9 novembre prochain, de sorte que le caissier puisse établir les nouvelles listes de membres le plus rapidement possible. Merci à l'avance.

Microscopes

Malgré plusieurs démarches auprès du nouveau comité de la « Romande » concernant les deux microscopes à nous restituer, cette question n'est pas encore liquidée. Le secrétaire a donc été chargé de confirmer la réclamation. L'affaire est en suspens depuis l'assemblée des délégués de 1950 et il est regrettable de ne pas encore avoir pu obtenir satisfaction.

Assemblée générale annuelle

Celle-ci est prévue pour dimanche 27 janvier 1952, à 14 h., au Cercle Libéral, à Neuchâtel. Des décisions importantes étant à prendre à cette assemblée, nous vous prions d'ores et déjà de réserver la dite date. Le comité a besoin de votre appui et compte sur votre participation aux discussions.

Le secrétaire : U. Keiser.

Section le Chamossaire

Assemblée générale annuelle le dimanche 4 novembre, à 14 h., au Central à Bex. Après la partie administrative, causerie par M. A. Gonet, président de la Fédération vaudoise, assisté de M. J. Thurler, son secrétaire, sur la préparation du rucher aux concours de la Romande.

Nous comptons sur une forte participation à cette importante assemblée, vos amis apiculteurs ne faisant pas partie d'une section y seront les bienvenus.

Pour faciliter la tâche de notre caissier, les cotisations 1952 peuvent être payées dès maintenant par 8 fr. 50 au compte de chèques II b 1205.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale reportée au lundi 19 novembre, troisième lundi du mois, à cause de la séance administrative de fin d'exercice qui aura lieu le dimanche 11 novembre, suivant circulaire adressée à tous les sociétaires.

La réunion amicale aura lieu comme à l'accoutumée le 19 novembre à 20 h. 30 au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : « La ruchette d'observation ».

Section de la Basse-Broye

Fondée le 11 novembre 1900, notre section fêtera son cinquantenaire le dimanche 25 novembre, à l'Hôtel de la Gare à Payerne, avec l'ordre du jour suivant :

- 10 h. Assemblée générale.
- 11 h. Visite de l'Abbatiale.
- 12 h. 30 Dîner ; prix 8 fr. La section verse 5 fr. par membre participant (à verser en s'inscrivant).
- 14 h. Séance commémorative suivie d'une partie familiale.

Nous comptons sur vous, nombreux, membres de la section, en compagnie de vos épouses. Faites provision de gaieté et n'oubliez pas une production récréative.

Le Comité.

Section des Alpes

Convocation

Les membres de la section sont d'ores et déjà informés que l'assemblée générale statutaire d'automne sera retardée en raison d'un accident survenu à notre caissier.

Elle a été fixée au *dimanche 9 décembre 1951, à 14 h., au Restaurant de la Truite, à Villeneuve.*

Outre l'ordre du jour statutaire de fin d'exercice, une conférence aura lieu sur un sujet apicole qui intéressera chacun.

Réservez déjà cette date qui sera rappelée d'ailleurs dans le No de décembre du « Journal », avec l'ordre du jour détaillé.

Le 17 octobre 1951.

Pour le Comité : A. Porchet, secrétaire.

Section de Lausanne

Communiqué

La prochaine réunion amicale aura lieu le samedi 17 novembre, à 20 h. 15 à la rue Pichard 20.

Sujet : « Doit-on faire des visites fréquentes aux abeilles ? — Questions d'assurance. »

Les sociétaires sont informés qu'au début et à la fin de la réunion, le caissier sera à leur service pour recevoir la cotisation de 1952. Passé cette date, elle sera prise en remboursement. La liste des sociétaires doit parvenir au caissier de la Romande à fin novembre, pour assurer l'envoi du journal en janvier.

Pour éviter l'envoi en remboursement, verser au compte de chèques postaux II/6724, Société d'Apiculture de Lausanne.

Le Comité.

Questionnaire

à découper et à retourner, sous enveloppe, à Monsieur *Paul Meunier*, président, Martigny-Bourg.

Le soussigné, membre de la Société romande d'apiculture

Monsieur, domicilié à

No matricule

déclare

disposer encore pour la vente des quantités suivantes de miel :

kg. récolte 1950

kg. récolte 1951

Ces informations sont strictement confidentielles.

Signature :



La boîte à miel

« Meier »

facilite et augmente la vente du miel.

Cette boîte, fabriquée d'un matériel de premier choix est un emballage propre, hygiénique, résistant à la chaleur. Elle permet la dissolution du miel cristallisé sans dommage pour l'emballage. Elle ferme hermétiquement, grâce au double anneau étanche que seule possède cette boîte.

Prix :

	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	1 kg.
par 20 p.	—,24	—,28	—,36
par 100 p.	—,23	—,27	—,35
par 250 p.	—,22	—,26	—,34

imprimées en quatre couleurs, texte français-allemand.

Sans impression 2 ct. en moins.

COMPAREZ

les résultats obtenus avec
la nouvelle cire gaufrée
ULTRA 10

avec
ceux de vos feuilles usuelles !

Si vous ne connaissez pas encore notre ULTRA 10, nous vous invitons à l'essayer parmi vos feuilles usuelles. Après deux jours déjà, vous remarquerez facilement qu'elle est la mieux bâtie et vous l'utiliserez sûrement à l'avenir.



A vendre

5 beaux ruchers en partie à l'état de neuf, pour 8, 12, 16, 32 et 39 colonies. Avec ou sans caisses et colonies. Pour cause de réduction de l'exploitation, prix très avantageux.

Jos. SCHWARTZ, négociant, Chevilles/Frbg. Tél. (037) 3 81 19.

Rucher-pavillon

transportable, pour 20 colonies Dadant-Automatic, forme joli chalet vide, à vendre, ainsi qu'un autre pavillon démontable pour 12 ruches D. B. dont 8 peuplées. Adresse :

Maurice GISIGER, Berlincourt, J. b.

A vendre

au plus offrant, Revue internationale d'apiculture, ainsi que graphiques de pesées « Gubler » et Bulletin de la Romande 1879-1949, soit 70 années (en partie relié). Adresse :

Maurice GISIGER, Berlincourt, J. b.

Aux apiculteurs



Prix extra réduits

Montres bracelets pour Dames
et Messieurs: 15, 17, 18 rubis
modernes: Frs 38.-; 49.-; 59.-;

à frs. 500.-.

Envoi à choix

avec bonne garantie



Horlogerie de précision

Th. Célestin Beuchat

DELÉMONT (J. B.)